

Tableau 4

Nombre de demandes approuvées de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) administrée par l'Agence du revenu du Canada selon la province ou le territoire et le genre

province/territoire	PCUE de base	Genre										Total	
		Homme			Femme			Genre divers / Non précisé					
		PCUE avec complément	Total	PCUE de base	PCUE avec complément	Total	PCUE de base	PCUE avec complément	Total	PCUE de base	PCUE avec complément		
Terre-Neuve-et-Labrador	11 600	2 240	13 840	13 780	3 220	17 010	-	-	10	25 390	5 460	30 860	
Île-du-Prince-Édouard	1 630	380	2 010	2 200	530	2 730	-	-	-	3 830	910	4 740	
Nouvelle-Écosse	16 390	3 720	20 110	20 110	7 360	27 460	10	-	10	36 500	11 080	47 580	
Nouveau-Brunswick	10 240	1 570	11 820	13 050	3 690	16 740	10	-	10	23 300	5 260	28 570	
Québec	160 470	21 990	182 450	167 840	48 920	216 760	10	-	10	328 320	70 910	399 230	
Ontario	414 040	53 590	467 630	455 830	107 640	563 470	80	50	130	869 950	161 280	1 031 230	
Manitoba	19 960	2 810	22 770	22 950	7 000	29 950	-	-	-	42 910	9 810	52 720	
Saskatchewan	18 500	3 250	21 750	22 600	10 020	32 620	10	-	10	41 100	13 270	54 370	
Alberta	90 070	11 000	101 070	100 670	27 900	128 560	10	10	20	190 740	38 910	229 660	
Colombie-Britannique	108 090	10 410	118 500	117 870	19 000	136 870	10	20	30	225 980	29 430	255 410	
Yukon	300	70	370	500	170	670	-	-	-	800	240	1 040	
Territoires du Nord-Ouest	460	90	550	640	330	970	-	-	-	1 100	420	1 520	
Nunavut	180	70	240	260	320	580	-	-	-	440	390	820	
Extérieur du Canada	860	130	990	1 130	150	1 270	-	-	-	1 990	280	2 270	
Non précisé	90	-	90	130	-	130	-	-	-	230	-	230	
Total	852 870	111 310	964 180	939 550	236 250	1 175 800	160	90	240	1 792 580	347 650	2 140 230	

Notes:

1. Les données datent du 20 octobre 2020 et elles pourraient changer au fur et à mesure que d'autres demandes sont reçues.
2. Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la PCUE.
3. Les données sur le genre des demandeurs proviennent des dossiers de l'Agence et datent du 16 octobre 2020 le dernier jour pour lequel l'information a été mise à jour dans la base de données de l'ARC.
4. Les données sont fondées sur les demandes de PCUE présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes manuelles.
5. « À l'extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les critères d'admissibilité de la PCUE permettent aux demandeurs qui demeurent à l'extérieur du Canada comme des citoyens canadiens ou des résidents permanents qui étudient à l'étranger dans un programme d'enseignement postsecondaire admissible dans certains établissements d'enseignement de présenter une demande de PCUE.
6. Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
8. Les personnes dont le genre n'avait pas été précisé sont regroupées dans la catégorie « Non précisé ».
9. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
10. La présence d'un tiret [-] signifie que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
11. La PCUE de base est une prestation mensuelle de 1 250 \$ versée aux étudiants admissibles qui ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou à l'assurance-emploi (AE).
12. La PCUE avec complément est une prestation mensuelle de 2 000 \$ versée aux étudiants admissibles qui ont une personne à charge ou une invalidité et qui ne sont pas admissibles à la PCU ou à l'AE.